

Lou papafard moutassin

Numéro 64 16^o année Juillet 2017



Le papier motassin, bulletin municipal de la commune de la Motte d'Aigues

LE MOT DU MAIRE

- SOMMAIRE P.1
- LE MOT DU MAIRE P.1
- ÉTAT CIVIL P.2
- INFORMATIONS MUNICIPALES P.2
- INFORMATIONS DIVERSES P.3
- LA RUBRIQUE DE L'ECOLE P.4 - 5
- LES ASSOCIATIONS P. 6-7-8

Départ à la retraite de Maryse...

Le départ de Maryse fait mêler plaisir et regrets. C'est bien sur avec joie que nous avons organisé une sympathique réception pour fêter comme il se soit son départ en retraite.

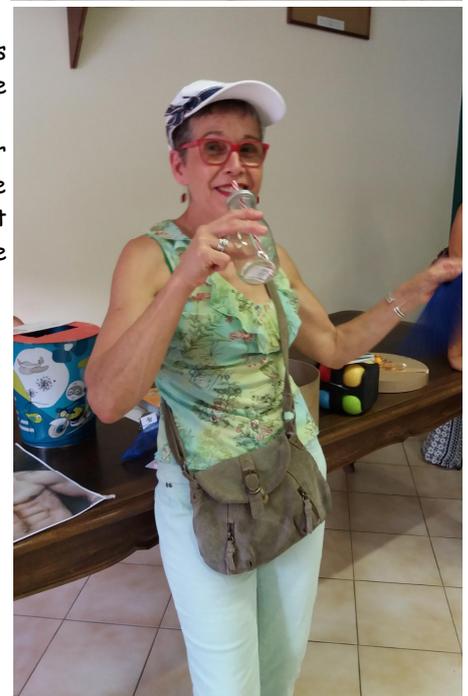
Je ressens la nostalgie de voir se terminer une collaboration de plus de 15 années au cours de laquelle j'ai appris à la connaître et à l'apprécier.

Les élus, les enseignants et ses collègues sont venus pour participer à cet événement, les regards étaient émus, certains tristes, mais chacun a tenu à être présent pour lui dire sa sympathie et son respect.

Elle a été compétente, disponible et enthousiaste. Elle a toujours montré un réel intérêt pour son travail et ses compétences sont unanimement reconnues ainsi que son aisance pour l'entretien de notre école.

Je voulais aussi saluer sa gentillesse et son aptitude à écouter et à soutenir ses collègues. Elle a toujours veillé à maintenir une ambiance sereine dans son service et à être présente quand ses collègues en avaient besoin.

Mais maintenant une nouvelle page s'est tournée pour elle. Sa famille va pouvoir profiter pleinement de sa présence. Encore une fois je la remercie pour tout ce qu'elle nous a apporté et que son départ n'effacera pas. Elle nous manquera, et c'est avec toute notre amitié que nous lui souhaitons de vivre une retraite aussi active qu'heureuse auprès des siens.



Cave Coopérative

Beaucoup de personnes s'interrogent sur le devenir du bâtiment de la Cave Coopérative. La Mairie n'a aucun pouvoir de décision sur ce bâtiment qui appartient à la Cave Coopérative de La Tour d'Aigues. Mais nous travaillons avec les élus de la cave et les promoteurs. Une nouvelle réunion est prévue dans les prochains jours. Pour l'instant, nous sommes obligés d'attendre le retour du P.L.U. des services de l'Etat et de l'enquête publique.

PROCHAIN NUMÉRO

Le Prochain numéro paraîtra en octobre 2017. Remettez vos propositions d'articles en Mairie avant le 15 septembre 2017. MERCI

ETAT CIVIL

Naissances

- Elouan Antoine DIDIER le 25 mars
 - Luca Romain MAUREL le 14 juin
- Félicitations aux heureux parents !

Mariages

- Luc Edmond Marie CHARRIN et Christine Martine MAGNAUD le 27 mai

- Lucien Charles Jean-Jacques ROCCA et Chantale Mirreille MARTINEZ le 17 juin
- Félicitations aux nouveaux époux !

Décès

- Monique LEVAVASSEUR épouse DELATTRE le 31 mars, âgée de 76 ans
 - Gérard ADINOLFI le 12 mai, âgé de 84 ans
 - Charles Auguste BLANC le 1er juin, âgé de 85 ans
- Nous présentons toutes nos condoléances à leurs familles.

INFORMATIONS MUNICIPALES

Compte administratif 2016

Section de fonctionnement :

- Dépenses = 689 839.88 €
- Recettes = 853 829.49 €
- Résultats reportés = (R) 634 021.72 €
- Résultat de clôture = (R) 798 011.33 €

Section d'investissement :

- Dépenses = 145 830.61 €
- Recettes = 321 876.45 €
- Résultats reportés = (R) 522 293.78 €
- Résultat de clôture = (R) 698 339.62 €
- Restes à réaliser = (D) 863 325.69 €
- Restes à réaliser = (R) 6 375.00 €
- Résultat définitif = (D) 158 611.07 €

Cantine et garderie périscolaire

Le 26 juin dernier le Conseil municipal a approuvé le règlement de la cantine scolaire et de la garderie périscolaire, et a décidé de maintenir le prix de l'heure de la garderie municipale à 2.20 € et le prix du repas à la cantine municipale à 3.00 € pour la rentrée scolaire 2017/2018.

INSCRIPTION à la cantine scolaire et à la garderie périscolaire

Les modalités d'inscription vont changer dès la rentrée scolaire 2017/2018. Désormais les parents devront se connecter sur le logiciel de la cantine que la Mairie vient d'installer, un mail leur sera envoyé ultérieurement, expliquant comment se connecter au « portail parent » avec les identifiants nécessaires. Sur ce portail les familles pourront procéder à l'enregistrement de leurs réservations, une fois l'ensemble de leurs réservations validées, elles devront valider leur « panier » afin que leurs réservations soient bien prises en compte, elles seront alors redirigées vers le prestataire bancaire, une fois la transaction effectuée, elles recevront un ticket de paiement.

La Poste - Jours de fermeture estivale

Le bureau de poste de La Motte d'Aigues sera concerné par la mise en place d'une organisation spécifique cet été. Les 11 - 13 et 15 juillet 2017 ainsi que les 17 - 19 - 22 - 24 et 26 août 2017 il sera exceptionnellement fermé. Les clients

pourront toutefois retrouver tous leurs services habituels dans des bureaux de poste situés à proximité. Le bureau rouvrira ses portes le 17 juillet aux horaires habituels pour le mois de juillet et le 28 août aux horaires habituels pour le mois d'août.

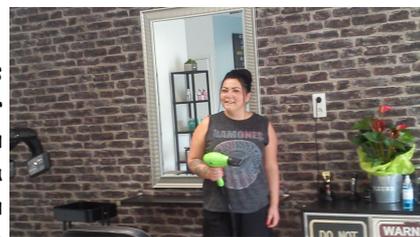
Trottoir rue Genty

Utilisateur du trottoir de la rue Adrien Genty et particulièrement de l'arrêt de bus en face le stade, vous vous posez la question, surtout les jours de pluie où une immense flaque d'eau stagne, pourquoi la mairie n'a pas fait le trottoir jusqu'au bout ? La réponse est simple parce le terrain n'est pas communal.

La commission voirie.

Salon de coiffure

Depuis le 1er juin, Floriane Negro, vous accueille dans "l'atelier coiffure" du mardi au samedi, de 9h à 19h sans ou avec RDV au 0967010868. Après une



expérience de coiffure à domicile, cette pétillante jeune femme, originaire de Vaugines, a décidé de se poser dans son propre salon où elle pourra vous faire bénéficier de toute sa palette : styliste, visagiste, coloriste, permanentiste, avec un tarif spécial enfants.

Toute l'équipe municipale lui souhaite la bienvenue.

La mutuelle de village (Mutuelle Générale d'Avignon)

La mutuelle de village a 18 mois et elle continue à progresser. Les prochaines permanences à La Motte d'Aigues auront lieu les lundi 18 septembre de 13h30 à 16h30 et lundi 16 octobre de 13h30 à 16h30 sur rendez-vous en passant par la Mairie au 04.90.77.62.09.

En novembre et décembre, une permanence à La Tour d'Aigues le mardi matin sur rendez-vous sera proposée à tous les habitants du groupe. ATTENTION, SANS RENDEZ-VOUS, LES PERMANENCES NE SERONT PAS ASSUREES. Vous devrez donc, si vous souhaitez rencontrer la conseillère MGA prendre rendez-vous au préalable.

L'objectif est de conserver un contact avec la population.

INFORMATIONS DIVERSES

Les joueurs de boules Mottassins à l'honneur

Lors des championnats de Vaucluse à Pétanque, Dorian Royère, jeune Mottassin, a brillamment remporté la finale avec ses coéquipiers Enzo Flore et Louis Regent. Ces jeunes joueurs sont donc qualifiés pour les prochains championnats de France qui auront lieu le 25 août à Soustons dans les Landes. Bravo à eux et bonne chance pour la suite !



Quant à son père, Eric Royère, c'est au Jeu Provençal qu'il s'est distingué en remportant le titre de champion de Vaucluse avec Anthony Florès et Jérémy Viudes. Ce qui leur a permis de participer aux championnats de France le 15 juin à Castelnaudary où ils se sont inclinés en 16^{ème} de finale. Un beau parcours à saluer. Félicitations !



Hommage à Jean Fayet

Bien que sachant que tu n'aurais pas que l'on parle de toi, que ta discrétion et ta réserve étaient connues, on ne peut te laisser « partir » sans évoquer quelques brefs souvenirs de collègue que l'on gardera de toi.

Ton travail à La Motte alors que tu habitais Pertuis compliquait ton activité, si bien que nous, « siroteurs de café », on ne te voyait que passer au bar du village pour les cigarettes, ou pour les repas banquets annuels autour d'une longue table pour l'aïoli : ambiance chaleureuse !

Ton sérieux te partageait dans tes terres, pour la vigne et les asperges à la saison ; tu vendais dans ta remise, ton havre d'activité et de pause.

N'oublions pas non plus la longue période où tu as présidé les destinées de « notre » cave coopérative, de 1998 à 2009, avant d'en remettre les clés à La Tour. Elle se manifestait aux fêtes du village, pas sa présence généreuse dans un stand bien garni en boissons gracieusement offertes. Ta retraite familiale était aussi agrémentée par ton goût et la pratique du golf.

Merci, ami, pour tous ces souvenirs si sympathiques que tu nous laisses ici, au village.

Et « bon vent » à toi, Jean Fayet.

Claveau et collègues

P.S. : Non originaire du village, je laisse de côté la riche dimension familiale de Jean : parents, sœur et frère, épouse et fils. Les Fayet comptent parmi les grandes familles de La Motte qui marquent son passé pour toujours. Jean Fayet est décédé le 12 mai 2017 à l'âge de 69 ans.



Prévision du danger météorologique d'incendie de forêt

L'arrêté préfectoral permanent du 24 juillet 2015 réglemente, du 1^{er} juillet au 15 septembre, l'accès et la circulation dans les massifs forestiers du département.

La préfecture est tenue de communiquer chaque jour, la veille pour le lendemain, les possibilités d'accès dans les massifs forestiers déterminés par le niveau de risque de danger météorologique « feux de forêts », donné par Météo-France.

Les conditions d'accès sont adaptées en fonction du niveau de risque journalier :

- En risque exceptionnel, l'accès aux massifs forestiers est interdit sur la totalité du département ;
- En risque très sévère, l'accès est réglementé dans les massifs du Sud du département (dont le Luberon) ;
- En cas de risque inférieur, l'accès est libre dans l'ensemble des massifs de Vaucluse.

Lorsque la prévision de danger météorologique est classée en risque très sévère (risque important de départ de feu), l'accès n'est autorisé que de 05h00 à midi dans les massifs des Monts de Vaucluse, du Luberon et de Basse Durance. Cette restriction d'accès ne concerne pas les autres massifs.

L'information du public sur les conditions d'accès aux massifs forestiers est disponible sur le site internet départemental de l'Etat : www.vaucluse.gouv.fr sous la forme d'un affichage cartographique.



ANOUSHKA COUTURE

RETOUCHES - CONFECTION
TAPISSERIE EN MEUBLES
REPASSAGE

(... PRIX IMBATTABLES ...)



RUE RÉGIS AMBROIS
84240 LA MOTTE D'AIGUES

TEL: 04 90 77 72 97 / 06 03 62 56 57
MAIL : DESANTI.OLENA@LAPOSTE.NET

LA RUBRIQUE DE L'ÉCOLE

Jardinage pour la classe de GS-CP



Commémoration du 8 Mai 2017 pour la classe de CM1-CM2



Ca cartonne ! » pour les élèves de CP, CE1 et CE2



Pique-nique à l'étang de la Bonde pour toutes les classes



Source de Mirail pour les classes de GS-CP et CP-CE1



Château Lacoste pour les classes de GS-CP et CP-CE1



Fête pour le départ de Maryse



LES ASSOCIATIONS DE NOTRE COMMUNE

CONVIVIALITÉ ET CULTURE A LA MOTTE



Bonjour à tous,

Avant de partir en vacances, voici le moment de faire le bilan de notre association pour cette année.

La section « rénovation du temple » prend son autonomie et fonde une association uniquement consacrée au temple .

Bien sûr, nos activités ne sont pas altérées pour autant : ceux qui nous connaissent savent qu'elles permettent des activités culturelles : modelage, piano, peinture, visites culturelles (monuments ou expositions : le groupe nous permet souvent de bénéficier de tarifs réduits et de profiter des connaissances de guides très pointus) ; on peut aussi y développer l'activité manuelle et créative avec couture, boutis, tricot, patchwork: ceux qui ont vu notre exposition l'année dernière savent qu'on produit dans cet atelier de véritables œuvres d'art.

Que cet éloge ne vous complexe pas : on peut intégrer n'importe lequel de nos ateliers avec zéro connaissance et tout à apprendre, mais dans la bonne humeur et la convivialité, autour d'un thé, voire d'un petit gâteau.

Que les fans de la ligne et du régime ne paniquent pas : certaines de nos activités vous permettront de garder la ligne : la marche nordique, les randonnées et ... les « mamies-randos » pour un public plus... tranquille.

Le yoga a permis aux stressés de se détendre ; les langues n'ont pas été oubliées : l'espagnol et même un cours d'initiation au français pour étrangers.

Nous sommes à la recherche de quelqu'un qui voudrait bien, à la rentrée, animer un club de conversation anglaise ; nous avons déjà une animatrice pour l'allemand, mais nous aimerions compléter la possibilité pour les Mottassins de pratiquer une langue bien utile dans les déplacements. Merci d'avance à ceux qui nous dénicheront la perle rare.

D'ailleurs, si vous avez des talents dans un domaine particulier (créatif ou culturel), et que vous puissiez nous consacrer environ deux heures par semaine, n'hésitez pas à nous contacter :

Claudine Bideau : claudine.bideau@orange.fr - Tél : 04.90.07.75.82

De même, si vous avez envie de pratiquer une activité, vous pouvez me contacter : si c'est faisable et que cela ne demande pas des moyens matériels trop importants, j'essaierai de trouver animateur et mise en place d'un atelier.

Nous avons eu le plaisir d'enregistrer cette année le plus grand nombre d'adhérents : 110, et nous espérons bien que vous serez nombreux à nous rejoindre à la rentrée : je vous présenterai en septembre le tableau de nos activités et de nos projets. En attendant, nous vous souhaitons de bonnes vacances et espérons vous trouver - ou retrouver - à la rentrée.



ASSOCIATION L'AGLANDAU

Cette nouvelle association a été créée au mois de janvier dernier et elle a son siège social à La Motte d'Aigues. Elle est une œuvre d'intérêt général et elle a pour objet de promouvoir le patrimoine et les traditions locales du village de La Motte d'Aigues.

Parmi ses premières actions elle souhaite contribuer à la restauration de l'église du village, Notre Dame de Curnier.

C'est donc en partenariat avec Monsieur le Maire et Monsieur le Curé que des travaux sont envisagés pour redonner du lustre à cet édifice religieux qui date du XIII^{ème} siècle. Notre association est ouverte à tous les villageois qui s'intéressent à l'histoire et au patrimoine de notre village et qui souhaiteraient le connaître et le mettre en valeur.

Contact : Denis DRAGON - Président de l'association L'AGLANDAU

ddragon1949@gmail.com

06.51.88.91.26

GYMNASTIQUE VOLONTAIRE

La Gymnastique Volontaire - Sport & Plaisir

L'A.G.V. St. Martin - La Motte vous souhaite une agréable saison estivale et vous attend pour la reprise des cours le 11 septembre prochain.

Comme à chaque rentrée, nous serons présents sur le marché de St. Martin les dimanche 27 août et 10 septembre pour vous accueillir et enregistrer les inscriptions pour la saison 2017/2018.

Avec l'arrivée du printemps l'A.G.V. a proposé à ses adhérents, en complément des cours animés toute l'année par Nadine Pino et Nathalie Besse, des marches autour d'une thématique.

AVRIL : sortie « découverte géologique » avec, au départ, la visite de l'église de Cabrières d'Aigues, du moulin et du temple en compagnie de Monsieur Aurouze.

MAI : balade « gourmande » avec dégustation d'une coupe glacée à l'Art Glacier



JUIN : Sortie annuelle de toutes les équipes *acti'marche* en Camargue, organisée par Nadine PINO.



Pique-nique de fin d'année réunissant tous les adhérents à l'Étang de la Bonde

DIRIGEANTS A.G.V. ST MARTIN - LA MOTTE

Josette MATHIOT	Monique LE PROVOST	Suzie MISTRE
Présidente	Trésorière	Secrétaire
Tél. 04 90 77 72 25	Tél. 06 27 40 40 68	Tél. 04 90 77 67 72

josette.mathiot84@orange.fr m.le.provost@free.fr
suzie.mistre@gmail.com

Foyer Communal 84760 St. Martin de la Brasque

N° SIRET : 34255601600018 - code APE : 9312Z

n° Agrément jeunesse et sports 84 88 247



FÊTE VOTIVE

2017

La Motte d'Aigues

organisée par le comité des fêtes de la Motte d'Aigues



Vendredi 7 Juillet

21h00 **Soirée Karaoké**
suivie d'une
soirée dansante
avec Génération DJ

Samedi 8 Juillet

10h00-12h00 **Justice League**
Animation

15h00 - 17h00 **Concours de voitures**
télécommandées «mario Kart»

15h00 **Concours de Boules**
Equipe de 2 joueurs 90€ + FP
Inscription La Bégude 10€/équipe
Consolante automatique - 15h30 Tirage

17h00 **Concours de boules Enfants**

A la mêlée - FP offerts
Récompense à tous les enfants inscrits.
Inscription La Bégude - 17h30 Tirage

20h00 **Moules Frites**
Prix : 12€ adulte (1 verre de vin offert)
5€ enfant (-12 ans)

Attention :

réservation obligatoire avant jeudi 6 juillet

Contact : Sonia : 06 46 06 13 25
ou Sophie : 06 27 46 59 53

21h00 **Soirée orchestre Los Animos**

Dimanche 9 Juillet

9h00 **Concours Contrée**

Par équipe - 80€ + mises
Inscription La Bégude 10€/équipe

15h00 **Concours de Boules**

Equipe de 3 joueurs 90€ + FP
Inscription La Bégude 10€/équipe
Consolante automatique - 15h30 Tirage

20h00 **Paëlla+Sangria+Melon**

Prix : 15€ adulte
7€ enfant (-12 ans)

Attention :

réservation obligatoire avant jeudi 6 juillet

Contact : Sonia : 06 46 06 13 25
ou Sophie : 06 27 46 59 53

21h00 **Spectacle**

«Débarquement Immédiat»

suivie d'une
soirée dansante DJ
avec Mistral Animation

23h00 **Feu d'artifice**
offert par la municipalité

Lundi 10 Juillet

9h00 **Concours Boules**
Jeu Provençal

Equipe de 2 joueurs 100€ + FP
Inscription La Bégude 10€/équipe - 10h00 Tirage



Manèges forains, buvette, restauration sur place.
En cas de mauvais temps, les concours de boules seront annulés.
Le Comité des Fêtes décline toute responsabilité en cas d'incidents ou d'accidents.
Le CdF se réserve le droit de supprimer certains divertissements.